



**SECTION
MESSAGERIES
PRESSTALIS**

MISE AU POINT

Les Médias, très peu scrupuleux dans la manière de traiter l'information, déclarent que l'absence des quotidiens nationaux dans les points de vente aujourd'hui serait due à un mouvement de revendication salariale du personnel de Presstalis (ex NMPP).

Or, la principale motivation des salariés de Presstalis est celle qui les anime depuis plusieurs semaines dans leurs actions : faire respecter les accords d'organisation du travail au sein du Centre de Traitement des Quotidiens de Gonesse.

En effet, la direction générale de Presstalis a décidé de passer outre la loi et d'imposer son diktat sur des questions d'organisation du travail qui ne relèvent nullement du plan défi 2010 pour lequel toutes les déclinaisons locales ont été négociées à ce jour.

La direction générale de Presstalis a encore choisi de pénaliser la Presse Quotidienne Nationale déjà en crise au lieu de rechercher des solutions acceptables pour les uns et les autres. A l'heure des comptes de trésorerie de l'entreprise, il serait indécent de penser un seul instant que la suppression d'une poignée de postes pallierait à une mauvaise gestion de la société de messagerie de presse.

L'agenda social a fait que le mouvement des salariés de Presstalis s'est trouvé solidairement lié à celui de tous les salariés des Entreprises de Presse pour lesquels le SPQN a refusé en dépit de ses engagements de négocier dans le cadre de la politique salariale.

Aujourd'hui, une assemblée des militants des Entreprises de Presse de la Région Parisienne se tiendra à 14 h en présence du bureau du Syndicat Général du Livre et de la Communication Ecrite (SGLCE) dans l'établissement de Presstalis de Gonesse. A cette occasion, il sera décidé notamment de la poursuite du mouvement des salariés de Presstalis après le 22 avril.

Gonesse, le 21 avril 2010